

Afin que la visite se déroule en toute sécurité, nous vous prions de respecter les règles de prévention suivantes :

Facteurs dangereux	Mesures de prévention
Déplacement véhicules 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter la vitesse à 20 km/h</li> <li>- Respecter les sens de circulation</li> </ul>
Incendie  	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interdiction de fumer dans les locaux (à l'extérieur les mégots doivent être jetés dans les cendriers)</li> <li>- Demander l'emplacement des points de rassemblement en cas d'incendie</li> </ul>
Sécurité des informations  	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un visiteur ne doit pas utiliser d'appareil photo, vidéo ou téléphone portable sans autorisation</li> </ul>
Déplacement des piétons 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout visiteur doit être accompagné dans les ateliers</li> <li>- Suivre les allées et sens de circulation</li> <li>- Porter des chaussures ou des coques de sécurité pour tout accès aux postes de travail</li> <li>- Faire attention aux chariots élévateurs</li> <li>- Pas de conversation téléphonique pendant les déplacements dans les ateliers.</li> </ul>
Coups d'arc 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas orienter le regard vers les rayons lumineux engendrés par les opérations de soudage</li> </ul>
Sols, escaliers	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Regarder autour de soi et tenir la rampe dans les escaliers</li> <li>- Ne pas courir</li> </ul>
Equipements, machines	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas s'approcher des machines</li> <li>- Ne pas entrer dans les zones interdites aux personnes non habilitées</li> <li>- Ne pas toucher les pièces en production</li> </ul>
Substances chimiques 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas toucher les produits chimiques</li> </ul>
Bruit	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des protections auditives sont à disposition</li> </ul>
Electricité 	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas rentrer dans les zones interdites</li> </ul>

## Consignes Sécurité Environnement Visiteurs

Vous allez pénétrer sur notre site industriel. Merci de bien vouloir prendre connaissance des consignes de sécurité et d'environnement suivantes :

Bretagne Ateliers  
 Parc d'activité des Châtelets  
 21 rue du Boisillon  
 22950 TREGUEUX  
 Tél : 02 96 60 40 10 – Fax : 02 96 33 71 54  
 E-mail : [contactBA@bretagne-ateliers.com](mailto:contactBA@bretagne-ateliers.com)  
 Site : [www.bretagne-ateliers.com](http://www.bretagne-ateliers.com)



# NUMEROS D'URGENCE

Doc rattaché à I-R2-02

15 / SAMU pour les blessés (ou 015 à partir d'un poste interne).  
 18 / POMPIERS en cas d'incendie (ou 018 à partir d'un poste interne).  
 Ou 112 à partir d'un portable.  
 POUR TOUT PROBLEME, APPELEZ L'ACCUEIL 02 96 60 40 10 (ou 4000 à partir d'un poste interne).

## INCENDIE



**Déclencher l'alarme (briser la glace du boîtier le plus proche).**



**Composer le 112 ou 018.  
 Ne jamais raccrocher en premier.**

## EVACUATION



**A l'audition du signal sonore ou sur ordre du personnel.**



**Evacuer calmement en utilisant les issues les plus proches.**



**Rejoindre le point de rassemblement.**

## ENVIRONNEMENT



**Respecter le tri des déchets : produits dangereux, cartons, plastiques etc...**



**Aucun liquide de produit chimique ne doit s'écouler dans le réseau d'égout. Signaler toute fuite à un responsable.**



**Eviter les pertes d'énergie : Eteindre la lumière, fermer les fenêtres lorsqu'il y a du chauffage, fermer les robinets, éteindre les ordinateurs, éviter d'allumer la climatisation, etc...**

## PLAN DE CIRCULATION EXTERIEUR DE TREGUEUX



### Légende

- |                                       |                                 |                        |                                     |
|---------------------------------------|---------------------------------|------------------------|-------------------------------------|
| Sens de circulation des transporteurs | Sens d'entrée                   | Sens de sortie         | Sens aller/retour pour les voitures |
| Sens interdit aux véhicules           | Attention : risque de collision | Point de rassemblement | Places visiteurs                    |
| Places handicapés                     | Infirmerie                      | Cafeteria              | Interdiction de stationner          |
|                                       |                                 |                        | WC Sanitaires                       |